[Prénom & NOM]

[Adresse]

[Téléphone]

[Courriel]

[Adresse]

Paris, le XX/XX/20XX

Objet : Contestation des frais d'agence

**Lettre recommandée avec AR**

Madame, Monsieur,

Par la présente, je fais suite à votre facture transmise le [date] à l'occasion de la signature du bail concernant le logement sis [adresse] à Paris.

Le montant des frais à ma charge, soit [montant] € me semble excessif.

Selon la loi ALUR du 24 mars 2014 et le décret n° 2014-890 du 1er août 2014, les honoraires des agences immobilières en matière de location sont plafonnés à compter du 15 septembre 2014, pour l'organisation des visites, la constitution du dossier et la rédaction du bail, à 12 € par m² de surface habitable maximum en zone « très tendue » (Paris et communes limitrophes).

Viennent s’ajouter 3€/m² pour la réalisation de l’état des lieux, soit un total de 15€/m².  
  
L’appartement faisant [surface logement en]m², le montant total des frais d’agence n’aurait dont du dépasser [surface logement x15] €.   
  
Je vous prie donc bien vouloir régulariser cette situation en me faisant parvenir au plus vite un chèque correspondant au trop-perçu soit la somme de [montant payé – surface logement x15] €.

Ne doutant pas de votre honnêteté & sur votre rapidité à régler ce différend, je vous souhaite, Madame, Monsieur, mes salutations sincères.

[Nom Prénom] + signature